



## Opac - ordures ménagères non ramassées

Par **hares**, le 17/06/2011 à 20:42

Bonjour,

Actuellement locataire d'un logement OPAC, je paye 7,50 euros par mois de taxe d'ordures ménagères. Cependant les ordures ne sont que rarement ramassées et les containers sont régulièrement pleins et des sacs sont laissés à l'abandon. Odeurs et rats en sont la première conséquence.

[s]Quels sont mes recours face à cette situation. [/s]

Certains locataires ont déjà contacté l'OPAC avec des réponses aussi évasives telles que "on ne sait pas" ou "on ne peut rien faire, il faut attendre le passage des camions"...

Merci par avance.

Quelques photos en complément

<http://imageshack.us/photo/my-images/707/sam0139x.jpg/>

<http://imageshack.us/photo/my-images/37/sam0140n.jpg/>

Par **mimi493**, le 17/06/2011 à 22:24

Déjà, la TEOM vous ne la payez pas à l'OPAC mais à la commune.  
Il faut voir avec la commune pourquoi les ordures ne sont pas ramassées, c'est leur responsabilité